



Alcool et autres drogues au travail

Description et objectifs

Intervenir en tant que responsable dans des situations d'abus de drogues illicites ou d'alcool sur le lieu du travail n'est pas une chose aisée. Sur quelle(s) base(s) intervenir ? Quand et comment agir ? Afin de clarifier ces questions, nous appréhenderons notamment des notions telles que la dépendance, l'ivresse, l'alcoolisation chronique, l'alcoolémie... mais aussi quelques notions de législation. Nous mènerons également au cours de ces deux jours une réflexion active sur le rôle du responsable ainsi que sur ses possibilités d'intervention en cas de « dysfonctionnements ».

Objectifs

Ce module de formation a pour objectif de permettre aux responsables de mieux comprendre la problématique de l'alcool et des autres drogues au travail ainsi que de lui donner

Programme

- Qu'est-ce qu'une consommation problématique ?
- Clarification de quelques notions : alcoolémie, ivresse, tolérance, dépendance...
- Alcool et autres drogues en milieu de travail : quelques chiffres, facteurs de risque...
- Quelques éléments de législation et la CCT 100
- Rôle de chacun au sein de l'entreprise
- Intervenir en tant que responsable en cas d'abus aigu et d'abus chronique

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

info@cefomepi.be

Parc Qualitys
Business Centre La Lanterne
Rue Jean Burgers, 3
7850 Enghien

Téléphone : 02 398 18 13
Télécopie : 02 398 18 98
Messagerie : info@cefomepi.be